

رئاسة الحكومة  
PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT



السجل الوطني للمؤسسات  
REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES



# — RÈGLEMENT —

# RÈGLEMENT



## Article 1: Préambule

Le Centre National du Registre des Entreprises, ci-après dénommé « RNE », organise un concours annuel intitulé « Prix RNE » ouvert aux étudiants inscrits en Master de recherche ou professionnel, en Droit ou en Économie & Gestion dans les établissements d'enseignements supérieurs tunisiens publics et privés. Les Avocats stagiaires sont également invités à participer audit concours.

## Article 2: Objet du concours

Le concours vise à établir des ponts entre l'université et le monde des affaires, offrant ainsi aux étudiants des opportunités d'appliquer leurs connaissances universitaires dans un contexte pratique.

Le prix « RNE » a pour but de distinguer la meilleure recherche qui aborde un thème lié à la vie des affaires et des entreprises, au niveau national et international avec un intérêt particulier pour Le Registre National des Entreprises. De ce fait, encourager et reconnaître les recherches qui apportent des contributions importantes et relèvent des défis auxquels sont confrontés, actuellement, les entreprises.

En outre, le concours offre une plateforme pour les chercheurs pour présenter leurs travaux et recevoir une reconnaissance pour leurs efforts louables.

## Article 3: Critères d'éligibilité pour le concours

Pour être éligibles les mémoires doivent remplir les conditions suivantes :

- \* Avoir été soutenus entre janvier 2024 et septembre 2025.
- \* Être rédigés en langue Arabe, française ou Anglaise.
- \* Porter sur un thème en relation avec la vie des affaires.
- \* Ne pas avoir déjà été présenté dans le cadre d'une précédente édition du Prix RNE.

# RÈGLEMENT

## PRIX RNE en droit, et en Économie & Gestion



### Article 4: Critères d'évaluation

Les critères de sélection et de classement des mémoires sont les suivants :

- \* L'originalité, l'innovation et la créativité
- \* La qualité de la rédaction.
- \* La qualité et la pertinence des recherches effectuées
- \* La note et la mention attribuées au mémoire.
- \* La publication émanant du mémoire s'il y a lieu.

### Article 5: Thèmes des sujets et langues des travaux

Tout mémoire à caractère juridique ou économique rédigé en langue arabe, française ou anglaise et dont le sujet aborde l'un des thèmes ci-après énumérés à titre indicatif ou en relation avec les activités du Registre National des Entreprises sera éligible.

### DROIT

- \* Création d'entreprise.
- \* Droit d'investissement en Tunisie.
- \* Notion du bénéficiaire effectif.
- \* Transparence et échange d'informations.
- \* Statut de l'auto-entrepreneur en Tunisie.
- \* Economie sociale et solidaire.
- \* L'administration numérique.
- \* Droit des entreprises en difficultés économiques.
- \* Droit bancaire et financier.
- \* Blanchiment d'argent.
- \* Flux financiers illicites.
- \* Gouvernance des entreprises.
- \* Droit et l'intelligence artificielle (IA).
- \* Suretés
- \* Droit du numérique.
- \* L'utilisation et la protection des données personnelles.

# RÈGLEMENT

## PRIX RNE en droit, et en Économie & Gestion



### Économie & Gestion :

- \* L'entrepreneuriat.
- \* La gestion des risques dans l'investissement.
- \* La gouvernance d'entreprises.
- \* Commerce électronique.
- \* Sécurité des systèmes d'information.
- \* Administration des affaires.
- \* Modélisation des systèmes d'information et de décision.
- \* Les nouvelles techniques de management des entreprises.
- \* Gestion et analyse des données.
- \* Fusions & Acquisitions des entreprises.

### Article 6: Le dossier de candidature

Les candidats sont appelés à soumettre leurs dossiers comprenant :

- 1- Le formulaire électronique de participation dûment complété.
- 2- Un exemplaire électronique du projet de recherche en format PDF à envoyer à l'adresse e-mail suivante : [prix-rne2025@e-rne.tn](mailto:prix-rne2025@e-rne.tn)
- 3- L'attestation de réussite.
- 4- Copie électronique de la publication émanant du mémoire s'il y a lieu.

Les pièces 2, 3 et 4 peuvent être déposées sur un support de stockage au siège du RNE au nom du Président du Jury du Prix RNE à l'adresse suivante : (N°1 Rue Lac Toba les berges du Lac 1 - Tunis 1053)

Les dossiers, qui ne contiennent pas toutes les pièces et les informations requises par le règlement en vigueur ou remis après la date limite, ne seront pas retenus.

La date limite pour le dépôt du dossier de candidature est fixée au 31 Octobre 2025.

# RÈGLEMENT

## PRIX RNE en droit, et en Économie & Gestion



### Article 7: Inscription et dépôt des candidatures

L'inscription au prix sera ouverte entre le 30 mai 2025 et le 31 octobre 2025 à minuit. Le dépôt de candidature au « Prix RNE » vaut acceptation du présent règlement.

Le présent règlement pourra être modifié ou complété sans avis préalable par le RNE. Toute modification éventuelle du présent règlement sera mise en ligne sur le site internet du RNE : [home.registre-entreprises.tn](http://home.registre-entreprises.tn).

### Article 8: Prix du concours

Le Centre National du Registre des Entreprises remet, lors d'une cérémonie, des prix pour honorer les réalisations exceptionnelles des lauréats dans chaque catégorie comme suit :

**Premier Prix** d'une valeur de 3000 dinars pour le meilleur mémoire dans le domaine de Droit.

**Deuxième Prix** d'une valeur de 1000 dinars pour le meilleur mémoire dans le domaine de Droit.

**Premier Prix** d'une valeur de 3000 dinars pour le meilleur mémoire dans le domaine de L'Économie & Gestion.

**Deuxième Prix** d'une valeur de 1000 dinars pour le meilleur mémoire dans le domaine de L'Économie & Gestion.

**Premier Prix** d'une valeur de 3000 dinars pour le meilleur mémoire de fin de stage pour avocat Stagiaire.

**Deuxième Prix** d'une valeur de 1000 dinars pour le meilleur mémoire de fin de stage pour avocat Stagiaire.

### Article 9: Jury

Le jury d'évaluation sélectionnera le lauréat selon les critères mentionnés dans l'article 4. Le jury se réserve, à titre exceptionnel, la possibilité de récompenser d'un autre prix, un mémoire qui aura particulièrement retenu son attention.

# RÈGLEMENT

## PRIX RNE en droit, et en Économie & Gestion



Le jury se réserve la possibilité de ne décerner aucun prix lorsqu'aucun des mémoires présentés ne remplit pas les conditions requises pour remporter un prix.

Le jury est composé d'enseignants universitaires, des cadres supérieurs de l'administration et du secteur privé.

Il est composé de 5 membres incluant un président du jury.

Les décisions et les délibérations du jury sont souveraines et ne peuvent être contestées.

La composition du jury et les modalités de délibération seront établies par une décision du directeur général du RNE.

### **Article 10: Cérémonie de remise des prix**

La remise du prix aura lieu dans le cadre d'une cérémonie qui sera communiquée ultérieurement aux candidats retenus et ce en présence des personnalités du monde des affaires, des universitaires, de l'administration et les membres du jury.

Le RNE se réserve le droit d'annuler ou de reporter le prix et la cérémonie de remise du prix ou de ne pas décerner de prix dans le cas où le jury n'estimerait qu'aucun des travaux reçus n'est susceptible d'être récompensé.

Le RNE ne saurait être tenu responsable de ces décisions.

### **Article 10: Confidentialité et droits d'auteurs**

Le lauréat s'engage à indiquer sur les versions de son mémoire qui sera publié, la mention : « Lauréat prix RNE de l'année 2025 ».

Le lauréat autorise également le RNE à publier son mémoire sur son site web ou de le citer à l'occasion de toute action de communication.

Les droits d'auteurs des travaux demeurent toujours la propriété de l'auteur.

السجل الوطني للمؤسسات

REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES

PRIX RNE  
2025

Inscription et conditions de participation sur  
[www.registre-entreprises.tn](http://www.registre-entreprises.tn) ▼